

<b>Université de Sherbrooke</b>	<b>Faculté des lettres et sciences humaines</b>	<b>Département d'histoire</b>
<b>HST 467 – Histoire de l'Irlande contemporaine</b> <b>Préalable : 24 crédits en histoire</b> <b>(3 crédits)</b> <b>Hiver 2016</b>		
Chargé de cours : André Poulin Téléphone : (819) 821-8000 poste 63264 Disponibilité : sur rendez-vous		Bureau : A4-251 Courriel : andre.poulin@USherbrooke.ca

## PLAN DE COURS

### OBJECTIF

Étudier l'évolution politique et constitutionnelle de l'État irlandais depuis le 17<sup>e</sup> siècle dans une démarche globale visant à comprendre à la fois la rupture du lien colonial et l'affirmation de son identité nationale.

### CONTENU

Les Plantations, la rébellion de 1798, l'acte d'Union, les origines de la rébellion de 1916; la guerre d'indépendance et la guerre civile; la création de l'État libre de l'Irlande en 1922; la neutralité de l'Irlande durant la Deuxième Guerre mondiale; l'Irlande, l'Angleterre et la question irlandaise depuis 1948.

### OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Ce cours porte sur l'histoire de l'Irlande de 1600 à nos jours. Une attention particulière sera accordée à la question coloniale, l'indépendance, la création de l'Irlande du Nord et le conflit nord irlandais.

Réaliser un travail de recherche et participer à des discussions sur les lectures obligatoires.

### CONTENU SPÉCIFIQUE

Comprendre les mécanismes qui régissent les relations entre catholiques et protestants, qui se définissent un en opposition à l'autre, dans un contexte colonial et de lutte pour l'indépendance.

### CALENDRIER

<b>7 janvier 2016</b>	Présentation du cours, introduction à la matière, L'Irlande jusqu'en 1600
<b>14 janvier 2016</b>	Les plantations et Cromwell
<b>21 janvier 2016</b>	La guerre des Rois, les lois pénales et l'organisation de la société irlandaise
<b>28 janvier 2016</b>	Les Irlandais Unis et l'Acte d'Union
<b>4 février 2016</b>	Daniel O'Connell et l'émancipation des catholiques ( <b>remise de l'analyse de texte</b> )

<b>11 février 2016</b>	La Grande Famine
<b>18 février 2016</b>	Le mouvement agraire, les Fenians, Parnell et le Home Rule
<b>25 février 2016</b>	Le renouveau nationalisme
<b>3 mars 2016</b>	<b>Semaine de relâche</b>
<b>10 mars 2016</b>	La Grande Guerre et le soulèvement de Pâques
<b>17 mars 2016</b>	La guerre d'indépendance et la guerre civile
<b>24 mars 2016</b>	De l'Irlande du sud à la République d'Irlande
<b>31 mars 2016</b>	L'Irlande du Nord jusqu'aux années 1960
<b>7 avril 2016</b>	Du mouvement pour les droits civiques à la lutte armée ( <b>remise du travail de session</b> )
<b>14 avril 2016</b>	Du <i>Bloody Sunday</i> aux Accords du Vendredi saint
<b>21 avril 2016</b>	<b>Examen</b>

## MÉTHODOLOGIE

Cours magistraux avec des périodes de discussion portant sur les textes à lire en vue de la préparation des cours et présentations.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Tous les textes à lire sont téléversés sur le site Moodle du cours.

## ÉVALUATION

Analyse de textes : 20 %  
 Examen final 40 %  
 Travail de session 40 %

**Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.**

## Mesures d'accommodement pour les examens

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre.

## Considérations sur l'évaluation de l'analyse de texte, le travail de session et l'examen final

Le français compte pour 10 % de la note finale. Une pénalité de 2 % sera appliquée par journée de retard pour la remise de l'analyse de texte.

- L'analyse de textes porte sur un des textes proposés par l'enseignant ;
- le travail de session doit porter sur un sujet lié à la matière du cours ;
- le sujet du travail de session doit être approuvé par l'enseignant ;
- l'analyse, entre 5 et 6 pages, et le travail de session, entre 12 et 15 pages, doivent être dactylographiés à double interligne, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires et doivent respecter les règles de syntaxe et d'orthographe ;
- pour le travail de session, les éléments suivants doivent être pris en compte : clarté et précision du plan; pertinence des énoncés; originalité de l'approche; bibliographie adéquate et riche ;
- une semaine avant l'examen, les étudiantes et étudiants recevront cinq (5) questions ;
- lors de l'examen, les étudiantes et étudiants devront répondre au deux questions choisies par l'enseignant.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles\\_presentation\\_bibliographies.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf)

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles\\_presentation\\_references\\_notes\\_bas\\_pages.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf)

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera sur Moodle.